



## LES ACCOMPAGNATRICES À DOMICILE ALZHEIMER

### QUI PEUT FAIRE APPEL À NOS ACCOMPAGNATRICES À DOMICILE ALZHEIMER ?

- Vous avez un proche atteint de la maladie d'Alzheimer (ou maladie apparentée) pour lequel vous consacrez du temps ?
- Vous souhaitez éviter l'épuisement ?

Faites appel à nos Accompagnatrices diplômées « Aide Familiale », spécialisées dans l'accompagnement de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et de ses proches.

### QU'APPORTENT-ELLES AUX BÉNÉFICIAIRES ET À LEURS PROCHES ?

- Un accompagnement à domicile de la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer (manger ; se laver ; se promener ; se distraire ; dialoguer ; ...)
- Une présence de jour, de soirée ou de nuit, en vue de maintenir le bien-être du Bénéficiaire.
- Une délégation de la prise en charge, en confiance, à des professionnelles formées continuellement.
- Une possibilité de répit pour les proches afin de prendre, aussi, soin de soi.
- Une stimulation des capacités restantes du Bénéficiaire à l'aide de « la valisette communicationnelle », un support à la relation composé de 4 thèmes :
  - Les activités de la vie quotidienne
  - Les jeux
  - La créativité
  - Le bien-être

Service d'aide aux familles et aux aînés agréé et subventionné par la Région wallonne 07200



« L'Accompagnatrice à domicile Alzheimer du SPAF me permet de souffler et de continuer à avoir des loisirs. Quand elle s'occupe de mon épouse, j'en profite pour faire du vélo, mon hobby préféré ».

Lucien (80 ans)

« Mon époux souffre de la maladie d'Alzheimer. Pour nous deux, il est important de rester à notre domicile, au milieu de nos meubles, de notre confort... »

Grâce à l'Accompagnatrice à domicile Alzheimer du SPAF, c'est possible ! »

Myriam (78 ans)



Avec le soutien de



Wallonie



PROVINCE de NAMUR

Affaires sociales et sanitaires